

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE FERROVIAIRE !

La FIF (Fédération des Industries Ferroviaires) a indiqué lors de la réunion du Comité Stratégique de la filière ferroviaire du 19 novembre qu'elle prévoyait la suppression de 10000 emplois d'ici à 2018 en France, sur les 30000 que compte le secteur, étant donné la chute des commandes publiques de trains, due notamment à la réduction des programmes de TGV et à l'incapacité des régions à financer les commandes de trains régionaux. Trois sites sont menacés de fermeture sur Alstom Transport : Belfort, Reichshoffen, Aytré, et un site sur Bombardier : Crespin. D'ores et déjà, un plan de 300 suppressions de postes est annoncé par la presse pour l'établissement de Belfort sur un effectif de 600 salariés.

La chute des commandes publiques est la conséquence directe du pacte de responsabilité qui prévoit une économie de 50 milliards sur les dépenses publiques pour les trois années à venir.

Cette chute des commandes publiques intervient alors que le gouvernement vient de donner son aval à la cession de la branche énergie du groupe Alstom (représentant 70% du chiffre d'affaires d'Alstom) à General Electric (GE). Cette transaction, dont la clôture est prévue pour juin 2015, réduirait Alstom au seul secteur du transport ferroviaire. La Direction du groupe Alstom a annoncé avec l'accord du gouvernement que ses actionnaires percevront aux alentours de 3,5 à 4 milliards d'euros en compensation de la cession de la branche énergie. Selon le cabinet d'expertise SECAFI, ce qui restera du groupe Alstom se retrouvera dans une situation financière difficile suite à cette ponction.

C'est dans ce contexte que, suite à notre insistance, les organisations syndicales du groupe Alstom ont été reçues à Bercy le 4 décembre par des conseillers du ministre. FO a déclaré en préambule :

« [...]Concernant les activités des deux secteurs nous avons besoin de savoir ce qu'entendent faire l'Etat, les collectivités, et les entreprises nationales (ERDF, SNCF ...) qui sont nos principaux clients. Les incertitudes qui planent sur plusieurs projets et leurs décalages dans le temps aggravent la situation.

L'argent investi à perte dans le pacte de responsabilité aurait été plus utile en l'injectant dans l'économie du pays, l'Etat aurait au moins eu en retour des investissements opérationnels et des services utiles qui auraient généré ou préservé plus d'emplois que le pacte non respecté par les employeurs. L'exemple du CICE¹ et de son utilisation, notamment chez Alstom qui a remonté les sommes dans ses résultats, nous laissent pour le moins perplexes.[...] »

Réponse des conseillers du ministère de l'économie:
« L'Etat considère que 3,5 ou 4 milliards de dividendes remontés aux actionnaires permettra à Transport de vivre. Ses experts (financiers, industriels ...) s'en sont assurés. L'acquisition du signaling de GE, non prévue à l'origine, vise le renforcement de l'activité d'Alstom, désormais Transport.

L'Etat entrera au conseil d'administration après le closing et le versement du dividende. L'Etat ne votera donc pas sur l'attribution de ces dividendes.[...]Il y aura d'autres rencontres. Le ministère va faire le tri des informations en sa possession et communiquer aux organisations les éléments.[...]L'essentiel a été préservé et le ministère a le sentiment d'avoir obtenu beaucoup plus à fin octobre qu'à fin juin. Il y aura donc une présentation de l'accord-cadre définitif. »

A ce jour, le ministère n'a toujours pas communiqué l'accord passé entre l'Etat, Alstom et GE ni même

¹ Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

transmis une présentation de cet accord ! Les réponses lénifiantes du ministère ne peuvent cacher la gravité de la situation : la liquidation de l'industrie en France est en train de s'accélérer.

Ce que la situation et les réponses ou les non-réponses du ministère mettent à nouveau à l'ordre du

jour, c'est la question d'un appel national intersyndical à la grève et à manifester à Paris pour exiger que le gouvernement prenne ses responsabilités afin de garantir le maintien des sites, des activités et de tous les emplois, et pour cela qu'il prenne dès maintenant une part majoritaire dans le capital d'Alstom.

LE 16 DÉCEMBRE, FO A LANCÉ UN AVERTISSEMENT AU GOUVERNEMENT

A l'appel de FO, près de 8 000 militants ont occupé la Place Vauban à Paris démontrant leur volonté et leur détermination à lutter contre l'austérité imposée par la Troïka et le gouvernement français.

Le secrétaire général de la confédération FO, Jean-Claude Mailly, a rappelé la nocivité du «pacte de responsabilité et d'austérité dont nous demandons le rejet ou le retrait». Il a conclu en ces termes :

« Si cet avertissement au gouvernement et au MEDEF n'est pas entendu, nous n'en resterons pas là. Aujourd'hui 16 décembre c'est une étape dans la construction du rapport de forces. Nous n'excluons rien pour les semaines et les mois à venir et notre Congrès Confédéral sera un moment important. *De l'avertissement à la préparation d'une journée de grève interprofessionnelle il n'y a qu'un pas. Si nécessaire, nous sommes prêts à la préparer, dans l'action commune si possible.* »

SERVICES CENTRAUX ET PARTAGÉS : LA DIRECTION ANNONCE LA CRÉATION DE 77 POSTES À SAINT-OUEN

Lors de la réunion extraordinaire du CCE du 5/12/2014, la Direction a indiqué que le siège du futur Alstom sera basé à Saint-Ouen (celui d'Alstom S.A. et celui d'Alstom Transport). Pour compenser la cession des services centraux et partagés à GE, la Direction projette de créer 298 postes dans le monde, dont 116 en France, et 77 à Saint-Ouen sur OMEGAT, qui seront publiés d'ici la fin de l'année.

Il est pour le moins contradictoire que la Direction ait indiqué dans le même temps qu'il restait une vingtaine de cas non résolus sur OMEGAT dans le cadre du plan de suppression de postes résultant

de la régionalisation. La Direction a répondu qu'elle regarderait si sur cette vingtaine de cas, il y avait des adéquations avec des postes à créer.

Raison de plus pour arrêter tout de suite le plan de départs prétendument volontaires, comme le demande FO.

Les sections FO d'Alstom Transport Saint-Ouen vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !

POUR LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS, NOUS VOUS APPELONS À ADHÉRER À FO, SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT !



www.fo-sif.org

Pour tout contact : Charles MENET, p.6018 ; Xavier KREBS, p.6004 ; Yves STROBBE, p.6617 ; Jean-Marie VERLOT, p.6459 ; Michel GARCIA, p.6343 ; Catherine BOUZARD, p.1367 ; François ROCOURT, p.1492 ; Christophe SOIROT, p.6644.



www.fo-alstom.com